

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/62 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 8 avril, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 2 avril 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drupe, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Claude Girard, Freddy Riotton, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.

Pouvoirs : Yannick Faure à Jérôme Fauconnier, Fabienne Croze à Christian Roux, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Véronique Méneghin-caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Françoise Streit à Danielle Montagnon, Pierre Suzzarini à Gilles Barbe, Hélène Rossi à Freddy Riotton.

Votants : 41 Pour : 40 Abstention : 1 (Sandrina Simoes)

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Après avoir entendu et examiné la proposition du budget primitif 2024 – Budget Principal Primitif, le conseil communautaire :

ARRETE le budget de la façon suivante :

En section de fonctionnement en dépenses et recettes à 14 096 352,42 € conformément à la vue d'ensemble annexée (cf annexe n°1) à la présente délibération.

En section d'investissement en dépenses et recettes à 7 607 005,57 € conformément à la vue d'ensemble annexée (cf. annexe n°2) à la présente délibération.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 8 avril 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 18/4/24 et de sa publication le 18/4/24

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 038-200030658-20240408-2024_62-BF

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 187 313,10	821 928,46	0,00	6 694 967,65	6 694 967,65	0,00	6 694 967,65	7 516 896,11
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 950,00	16 500,74	0,00	411 500,00	411 500,00	0,00	411 500,00	428 000,74
204 Subventions d'équipement versées (9)	230 680,00	0,00	0,00	154 963,00	154 963,00	0,00	154 963,00	154 963,00
21 Immobilisations corporelles	2 396 388,41	30 262,12	0,00	3 094 185,08	3 094 185,08	0,00	3 094 185,08	3 124 447,20
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 146 493,69	775 165,60	0,00	2 376 219,57	2 376 219,57	0,00	2 376 219,57	3 151 385,17
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 783 512,10	821 928,46	0,00	6 036 867,65	6 036 867,65	0,00	6 036 867,65	6 858 796,11
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	61 000,00	0,00	0,00	58 100,00	58 100,00	0,00	58 100,00	58 100,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	61 000,00	0,00	0,00	58 100,00	58 100,00	0,00	58 100,00	58 100,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	157 301,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 001 813,10	821 928,46	0,00	6 094 967,65	6 094 967,65	0,00	6 094 967,65	6 916 896,11
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	145 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	40 500,00			470 000,00	470 000,00		470 000,00	470 000,00
Total des dépenses d'ordre	185 500,00			600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								90 109,4
Total des dépenses d'investissement cumulées								7 607 005,5

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

CDC du TRIEVES - BUDGET CDC TRIEVES - BP - 2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 038-200030658-20240408-2024_62-BF



III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	4 263 439,41	731 374,00	6 664 967,65	6 664 967,65	7 396 341,65
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 055 450,00	731 374,00	2 017 156,00	2 017 156,00	2 748 530,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	359 801,23	359 801,23	359 801,23
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	1 630,00	1 630,00	1 630,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 055 450,00	731 374,00	2 378 587,23	2 378 587,23	3 109 961,23
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	400 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	445 000,00	0,00	346 000,00	346 000,00	346 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 500 450,00	731 374,00	2 724 587,23	2 724 587,23	3 455 961,23
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 397 289,41		3 120 380,42	3 120 380,42	3 120 380,42
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	325 200,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	40 500,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00
Total des recettes d'ordre	2 762 989,41		3 940 380,42	3 940 380,42	3 940 380,42
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					210 663,90
Total des recettes d'investissement cumulées					7 607 005,50

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = R/ 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	12 601 628,74	0,00	0,00	14 096 352,42	14 096 352,42	0,00	14 096 352,42	14 096 352,42
011	Charges à caractère général (3)	1 186 096,00	0,00	0,00	1 465 701,00	1 465 701,00	0,00	1 465 701,00	1 465 701,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 620 000,00	0,00	0,00	4 866 473,00	4 866 473,00	0,00	4 866 473,00	4 866 473,00
014	Atténuations de produits	1 962 713,00	0,00	0,00	1 981 713,00	1 981 713,00	0,00	1 981 713,00	1 981 713,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 090 830,33	0,00	0,00	2 274 085,00	2 274 085,00	0,00	2 274 085,00	2 274 085,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	9 859 639,33	0,00	0,00	10 587 972,00	10 587 972,00	0,00	10 587 972,00	10 587 972,00
66	Charges financières	19 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	19 500,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
	Total des dépenses réelles	9 879 139,33	0,00	0,00	10 625 972,00	10 625 972,00	0,00	10 625 972,00	10 625 972,00
023	Virement à la section d'investissement	2 397 289,41			3 120 380,42	3 120 380,42		3 120 380,42	3 120 380,42
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	325 200,00			350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 722 489,41			3 470 380,42	3 470 380,42		3 470 380,42	3 470 380,42
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								14 096 352,42

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

CDC du TRIEVES - BUDGET CDC TRIEVES - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 038-200030658-20240408-2024_62-BF



**III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**III
B**

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	10 433 124,00	0,00	11 355 209,00	11 355 209,00	11 355 209,00
013	Atténuations de charges (2)	1 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 081 771,00	0,00	2 203 090,00	2 203 090,00	2 203 090,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 153 213,00	0,00	2 155 422,00	2 155 422,00	2 155 422,00
731	Fiscalité locale	3 452 213,00	0,00	4 940 746,00	4 940 746,00	4 940 746,00
74	Dotations et participations (2)	2 214 447,00	0,00	1 712 123,00	1 712 123,00	1 712 123,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	170 500,00	0,00	183 828,00	183 828,00	183 828,00
	Total des recettes de gestion des services	10 073 644,00	0,00	11 220 209,00	11 220 209,00	11 220 209,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	214 480,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	214 480,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes réelles	10 288 124,00	0,00	11 225 209,00	11 225 209,00	11 225 209,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	145 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	145 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

2 741 143,42

Total des recettes de fonctionnement cumulées

14 096 352,42

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 038-200030658-20240408-2024_62-BF